



Les députés divisés sur le prix de la naturalisation

GENÈVE • Pour la minorité de gauche, la hausse voulue par le Conseil d'Etat est un frein à l'intégration et pénalise les faibles revenus.

PAULINE CANCELA

A Genève, le prix de la naturalisation ne sera plus déterminé en fonction du revenu. En passant du principe de la taxe à celui de l'émolument fixe, le canton fera désormais payer le prix coûtant à tous les candidats au passeport suisse. Conséquence: pour la majorité des personnes, le montant de la naturalisation va doubler, passant de 920 à 1700 francs. Une entrave à l'intégration des étrangers, dénonce la minorité de gauche de la commission des droits politiques du Grand Conseil, dont le rapport vient tout juste de sortir.

Actuellement, le tarif de la naturalisation est calculé sur la base du revenu déterminant. En dessous de 40000 francs annuels, un étranger de plus de 25 ans paye une taxe de 920 francs. Celle-ci peut-être quadruplée, si bien qu'une personne dont le revenu annuel dépasse 120000 francs doit aujourd'hui déboursier 3680 francs pour devenir Suisse. Le projet de loi du Conseil d'Etat prévoit de couper court à cette logique grâce à un émoulement unique qui ne fera que couvrir les frais de procédure et pas plus.

Faibles revenus pénalisés

Selon les calculs du Département de la sécurité et de l'économie (DSE), le montant – qui devra encore être fixé via un règlement – oscillera entre 1500 et 1700 francs pour un étranger de plus de 25 ans. Pour les procédures accélérées visant les candidats de moins de 25 ans et pour les procédures simplifiées visant les familles, le projet final prévoit des émoulements distincts.

Reste que pour les petites bourses, cela signifie une augmentation de tarif important, relève le député socialiste Cyril Mizrahi. Et cela concerne la majorité des candidats. Il en veut pour preuve qu'en 2013, 65% des personnes ont payé le prix minimum. Par analogie, «près de 65% des futurs demandeurs verront leurs frais doubler, tout

cela pour faire baisser le tarif des 35% les mieux lotis pour lesquels cela ne représente pas un obstacle», déplore-t-il. Cette logique «qui prend aux pauvres pour donner aux riches» est d'après lui inacceptable.

Selon le gouvernement, l'objectif du projet de loi est pourtant de se conformer à la nouvelle Constitution genevoise, qui stipule que la procédure de naturalisation ne peut donner lieu qu'à un émoulement destiné à la couverture des frais du service. Contrairement à aujourd'hui, l'administration ne pourra plus en tirer ce qu'un petit bénéficiaire.

Cet argument est une façon de «faire avaler la couleuvre», critique Cyril Mizrahi. Selon lui, le Conseil d'Etat et la majorité du parlement feraient une interprétation très personnelle de la Constitution, en avançant que l'émoulement «doit absolument» assurer la couverture des frais.

Obstacle à l'intégration

C'est à ce point précis que s'oppose la minorité de gauche, sans contester la pertinence d'un tarif unique. «L'idée de la Constituante était de réduire le prix de la naturalisation pour

celui-ci ne dépasse pas la couverture des frais, pas d'en faire un obstacle à l'intégration», s'énerve M. Mizrahi. Avec un des tarifs «les plus chers de Suisse», Genève irait dans le sens inverse d'une naturalisation facilitée comme le prévoit ce même texte fondamental. «L'Etat devrait avoir le courage de fixer un tarif plus bas et d'en assumer les coûts», plaide-t-il.

«Demander la nationalité suisse à un prix, et ce dernier ne doit pas être bradé. C'est une somme qui reste très raisonnable», répond le libéral-radical Murat Alder. Et d'ajouter qu'il a été «clairement démontré que la question financière n'est pas un obstacle à la naturalisation». D'autre part, il serait impensable qu'un tel «acte individuel», que M. Alder compare au permis de conduire, soit assumé par la collectivité.

Interpellé, le chef du DSE, Pierre Maudet, nous a répondu via son service de communication qu'il s'agit simplement de se conformer à la Constitution et que le coût global des naturalisations devrait baisser avec ce nouveau système. «Le canton demeure attaché à favoriser la naturalisation. Les délais

de traitement de dossiers ont d'ailleurs été fortement raccourcis ces derniers mois», nous a-t-on précisé.

A la lecture des rapports de commission, l'issue du projet semble être jouée au parlement. Mais le sujet réserve toutefois d'houleuses discussions en plénière. A suivre. I



Avec le projet du Conseil d'Etat, le tarif genevois deviendrait l'un des plus chers de Suisse. KEYSTONE

EN BREF

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE Tarifs en fonction des revenus à Neuchâtel

Le canton de Neuchâtel appliquera à la rentrée de nouveaux écolages pour le Conservatoire de musique. Les tarifs seront désormais calculés en fonction de la capacité contributive des parents. Les cours resteront toutefois subventionnés à hauteur de 70% pour Neuchâtelois. Les 30% restants seront perçus selon un système d'écolage qui sera proportionnel au revenu des parents dans une fourchette allant de 50 000 à 190 000. Les hauts revenus paieront plus et les bas revenus paieront moins. ATS

SUISSE ROMANDE

Les Magasins du monde en fête

Samedi 9 mai, Journée mondiale du commerce équitable, les Magasins du monde se mettent en quatre pour promouvoir la consommation solidaire de produits en provenance de petits producteurs du Sud. Dégustations de thés à La Sarraz, Nyon, Martigny, St-Maurice, Fleurier, Delémont, Porrentruy, Noirmont et La Chaux-de-Fonds, de pâtisseries à Moutier et Saignelégier, performances musicales à Lausanne et Vevey, la journée s'annonce animée dans les échoppes du commerce équitable à l'ouest de la Versoix. A Genève, la fête n'est que remise à plus tard puisque le 29 mai le Magas' de la Jonction fêtera ses 40 ans en musique dès 17h 30. BPZ

NEUCHÂTEL

Le créateur des «X-Files» présent au Niff

Le Festival international du film fantastique de Neuchâtel (Niff) va accueillir un hôte de marque. Le créateur de la série *The X-Files*, Chris Carter, sera présent lors de la prochaine édition de la manifestation qui se déroulera du 3 au 11 juillet. Le scénariste et réalisateur américain viendra présenter sa carte blanche composée d'un florilège d'épisodes de la série et d'une sélection de sa filmographie, a annoncé hier le Niff. ATS

PUBLICITÉ



POST TENERIAS LUX



Le département de l'environnement, des transports et de l'agriculture cherche un-e

Directeur/trice général-e / Ingénieur-e cantonal-e

Taux d'activité
100%

Statut
Employé

Rémunération
Classe max. 30

Code fonction
1.08.621

Lieu de travail
Chemin des
Olliquettes 2
1213 Petit-Lancy

Entrée en fonction
A convenir

Inscription
Seuls les dossiers
complets seront
traités (lettre de
motivation, CV, copies
des diplômes et des
certificats de travail)

En qualité de directeur/trice général-e du génie civil, vous dirigez une équipe composée de plus de 160 collaborateurs/trices et gérez un budget d'investissement de plus de 250 millions CHF/an. Vous contribuez de manière influente et en collaboration étroite avec la direction générale des transports, à la mise en œuvre de la politique publique «Mobilité». Vous serez en charge du développement, de la réalisation et de l'exploitation des équipements nationaux ou cantonaux, en faveur de la mobilité sous toutes ses formes. Vous assurez en particulier la co-maîtrise d'ouvrage, pour le compte de l'Etat de Genève, aux côtés des CFF, de la réalisation en cours de la nouvelle ligne ferroviaire Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse (CEVA) ainsi que la conduite du groupe de suivi dédié au projet de bouclage autoroutier (Tlac).

Votre mission

En répondant directement à la haute direction du département aux niveaux stratégique et opérationnel, vos missions consistent principalement à :

- diriger les services de la direction générale du génie civil de manière efficiente et motivante, avec des outils et méthodes de travail adéquats en matière d'allocations et de suivi budgétaire;
- assurer la gestion stratégique et l'organisation et de cette entité cantonale dans le but d'assurer l'efficacité et l'efficience des prestations, de manière concertée et innovante avec les différents intervenants nationaux, cantonaux et communaux;
- contribuer à la planification des infrastructures de mobilité, en lien étroit avec les offices de l'Etat concernés et la confédération;
- mettre en œuvre les orientations politiques, techniques, financières et administratives émanant des organes décisionnels de l'Etat.

Votre profil

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur-e EPF en génie civil (ou formation jugée équivalente), complétée par une formation de troisième cycle en management (type MBA), vous êtes avant tout un manager avec une solide expérience de direction, résistant parfaitement au stress et aux pressions environnantes. Vous excellez dans la conduite de projets stratégiques importants avec une expérience significative dans la gestion de projets d'ouvrages de génie civil et d'équipements à une échelle nationale. Votre sensibilité aux questions politiques et aux différentes dimensions dans laquelle s'inscrit la politique des transports constituera un atout pour le rôle de manager que vous aurez à assurer. Vous aimez communiquer et conduire des négociations de haut niveau. Vous avez d'excellentes connaissances de l'allemand.

Vos avantages

Vous bénéficiez des bonnes conditions salariales et des perspectives de développement professionnel, ceci dans un climat de travail sain et respectueux.

Avons-nous éveillé votre intérêt? Si oui, nous vous invitons à nous faire parvenir votre postulation sans attendre, en nous envoyant votre lettre de motivation, votre CV et vos certificats de travail à l'adresse électronique suivante: rhg-deta@etat.ge.ch

Adresser votre offre à:
Monsieur Philippe Matthey, Secrétaire général
Secrétariat général
Rue de l'Hôtel-de-Ville 14
Case postale 3918
1211 Genève 3
Tél. +41 22 327 96 02

Délai d'inscription
18.05.2015

Si la mission vous intéresse, faites nous part de votre motivation sans attendre en postulant sur notre site internet www.ge.ch/places-vacantes/, via l'annonce détaillée du poste.

PUBLICITÉ



LA VILLE DE GENÈVE SOUHAITE POURVOIR LES POSTES SUIVANTS:

UN-E AGENTE DE SURVEILLANCE

au Muséum d'histoire naturelle (MHN)

UN-E BIBLIOTHÉCAIRE CHARGÉ-E DE SECTEUR à 80%

au Service des bibliothèques et discothèques municipales (BMU)

UN-E RÉGISSEUR OU RÉGISSEUSE SONORISATION à 50-60%

au Service administratif et technique (SAT)

Pour plus de détails concernant ces annonces: www.ville-geneve.ch

Conditions et procédure d'inscription:

Soucieuse de développement durable, la Ville demande que les postulations lui soient adressées de préférence sous forme électronique. Les conditions de postulation et d'engagement sont disponibles à l'adresse suivante: www.ville-geneve.ch. Les dossiers incomplets ou ne correspondant pas aux exigences du poste ne seront pas retenus. Tous les postes de l'administration municipale sont ouverts tant aux femmes qu'aux hommes, selon les objectifs de la politique de promotion de l'égalité entre femmes et hommes poursuivis par la Ville de Genève. Dans sa volonté de lutter contre le chômage, la Ville encourage les candidatures provenant de l'Office cantonal de l'emploi.